

ENSEMBLE FAISONS RAYONNER L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Saguenay–Lac-Saint-Jean
16 mars 2010

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Table de concertation
des groupes de femmes
Saguenay–Lac-Saint-Jean
RECIP 02



Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine	9
3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires.....	11
Le portrait actualisé des femmes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	13
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	14
Conclusion	20

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de Récif 02. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 21 juin 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité du Saguenay–Lac-Saint-Jean sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le 16 mars 2010 à Alma. Une soixantaine de partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec Récif 02 en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Aurée Villeneuve, coordonnatrice (Récif 02)
- Réjean Goudreault, directeur régional (MCCCF)
- Christiane Lussier (SCF du MCCCF).

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Aurée Villeneuve, coordonnatrice (Récif 02)
- Gisèle Dallaire, agente de développement (Récif 02)
- Marlène Dumais (Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
- Christine Chabot (Conseil du statut de la femme)
- Edith Pelletier, coordonnatrice (Centre de femmes La Source)
- Benoît Poulin, conseiller (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)
- Richard Boudreault, conseiller (Emploi-Québec)
- Chantale Leblond, agente de recherche et de planification socio-économique (direction régionale du MCCCF)
- Christiane Lussier (SCF du MCCCF).

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.



Dans l'ordre habituel, on reconnaît : Edith Pelletier, Réjean Goudreault, Aurée Villeneuve, Michèle Grenier, Christiane Lussier, Christine Chabot, Françoise Guénette, Thérèse Mailloux, Gisèle Dallaire et Marlène Dumais. Était absent lors de la prise de photos : Richard Boudreault.

Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 15** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 11 h 15** Le portrait actualisé des femmes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 12 h** *Dîner*
- 13h** Lancement du *Répertoire des femmes dans les instances décisionnelles de la région*
- 13 h 30** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 15 h 45** Mot de M^{me} Aurée Villeneuve, coordonnatrice de Récif 02

Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question à une soixantaine de participants et de participantes concernant les actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Une grande partie de ces personnes ont proposé l'augmentation du nombre de femmes dans des postes clés, notamment en politique municipale, comme action phare pour faire progresser l'égalité. Pour accueillir les personnes invitées :

- M. Réjean Goudreault, directeur régional du MCCCCF, et M^{me} Aurée Villeneuve, coordonnatrice de Récif 02, ont prononcé à tour de rôle un mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation au SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée pour s'informer et échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les trois premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de treize régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau, les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M. Yvon Fleury, directeur régional d'Emploi-Québec, a décrit la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine

MM. Réjean Goudreault et Marc Dubé, respectivement directeur régional du MCCCCF et directeur général de la CRE du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ont présenté l'entente spécifique en matière de condition féminine. Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région, les partenaires de l'entente ont visé trois grands champs d'intervention, soit l'autonomie financière des femmes, notamment par l'entrepreneuriat féminin et l'accès des femmes aux métiers non traditionnels, la prise en compte de leur réalité, entre autres, grâce à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et la parité de représentation dans les instances consultatives et décisionnelles de la région.

Champ d'intervention 1 : l'autonomie financière des femmes

- Avoir une vue d'ensemble de la réalité socioéconomique des femmes de la région;
- Améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine;
- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin;
- Développer et augmenter la place des femmes dans les créneaux d'excellence établis par la région, entre autres, en valorisant les métiers non traditionnels;
- Favoriser l'accès et l'égalité des chances d'intégration au marché du travail pour les femmes dans un contexte de besoins de diversification de la main-d'œuvre.

Champ d'intervention 2 : la prise en compte de la réalité des femmes

- Organiser et tenir des activités de formation portant sur l'analyse différenciée selon les sexes;
- Favoriser les principes de l'analyse différenciée selon les sexes et ses applications auprès des acteurs locaux et régionaux;
- Soutenir la création de comités Femmes et municipalité régionale de comté (MRC);
- Mettre en place dans les municipalités et les MRC des moyens adaptés pour les femmes aux prises avec une problématique d'emploi liée à l'éloignement géographique.

Champ d'intervention 3 : la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir

- Promouvoir le modèle de la politique régionale d'équité de représentation femmes/hommes adoptée en 2001;
- Actualiser et diffuser cette politique comme outil d'équité et d'égalité auprès de l'ensemble des organisations de la région.

Trois projets réalisés dans le cadre de cette entente ont été présentés par Récif 02, le Réseau Investissement Femmes (RIF) et Accès Travail Femmes.

- *Programme de mentorat*

L'objectif de ce programme est d'augmenter (ou maintenir) la participation des femmes à la politique municipale; encourager les femmes à se porter candidates aux élections; établir des relations mentoriales; favoriser le réseautage entre les femmes œuvrant en politique municipale; sensibiliser les femmes quant à leur engagement et à la nécessité d'assurer une relève féminine en politique municipale; ultimement, viser la parité de représentation des femmes au sein des instances politiques. Récif 02 a formé 12 dyades mentoriales, remis plus de 50 coffres d'outils, contribué au lancement de femmes en politique, organisé des tournées régionales de formation pour aller rejoindre une trentaine de participantes et tenu un grand rassemblement régional avec plus de 90 personnes qui a permis l'établissement de réseaux de contacts chez les participantes.

- *Concours Femmes d'inspiration*

Le concours vise la reconnaissance de la réussite des femmes entrepreneures. Les critères portent sur l'équilibre dans les cinq plans de vie : familial, professionnel, personnel, social et général. Lors de sa première édition, le Réseau Investissement Femmes a souligné la réussite de huit finalistes et d'une lauréate à l'occasion de la tenue du Gala Femmes d'inspiration auquel ont participé 540 personnes du milieu économique régional. Une deuxième édition avait lieu en février dernier. La Corporation des femmes d'affaires du Saguenay et le Réseau des gens d'affaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont également partenaires de ce projet.

- *Service d'accompagnement et de soutien en formation pour les femmes dans un domaine non traditionnel*

Accès Travail Femmes prépare des étudiantes aux réalités spécifiques du marché du travail non traditionnel, mobilise les acteurs des établissements (directions, professeurs, conseillers d'orientation, intervenants, associations), sensibilise et favorise l'ouverture des futurs compagnons de travail, des contremaîtres et des employeurs à l'égard des futures collègues féminines. Au cours des années, l'organisme a considérablement augmenté tant le nombre de participantes que le taux de participation au concours *Chapeau, les filles*. L'an passé, 5 lauréates régionales sur 16 ont reçu leur aide. De plus, 2 de ces lauréates se sont qualifiées pour le concours national. L'organisme fait la promotion de modèles positifs dans la région. Il prévoit faire connaître son service d'accompagnement en formation auprès des cégeps et des commissions scolaires du Lac-Saint-Jean et intensifier ses interventions dans les écoles secondaires, notamment pour favoriser la diversification professionnelle des femmes.

3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

M^{me} Aurée Villeneuve, coordonnatrice de Récif 02, a présenté l'organisme et ses membres. M^{mes} Edith Pelletier, du Centre des femmes La Source, Carole Tremblay, de la Maison Isa (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [CALACS]) et Julie Sheinkont, de Récif 02, ont fait connaître quelques-uns des projets réalisés ou actuellement en cours dans la région.

- *Guides sur l'affirmation de soi, l'estime de soi et la dépendance affective*

Le Centre des femmes La Source a conçu trois guides afin d'amener les femmes à prendre conscience qu'elles peuvent avoir des attitudes et des comportements nuisibles à leur bien-être. Chacun des guides présente la définition du concept, un petit test pour se reconnaître et des trucs afin d'appliquer des changements concrets et durables à ces attitudes et à ces comportements. Les guides sont vendus par l'organisme aux femmes, aux organismes et à différentes institutions.

- *Modèles et comportements égalitaires*

La Maison Isa (CALACS) a créé un jeu de sensibilisation intitulé *En quête de réalités sur les agressions sexuelles*. Ce jeu permet aux jeunes de démystifier la problématique des agressions à caractère sexuel. Pour ce faire, les jeunes se déplacent sur une planchette de jeu qui représente une semaine de travail dans un CALACS. Ils doivent répondre à diverses questions concernant les agressions sexuelles, notamment sur les mythes et les préjugés, les différentes formes d'agression sexuelle, les statistiques, les mises en situation, etc. Le but du jeu était de rendre accessible l'information, d'informer les femmes et les adolescentes sur leurs droits, de les sensibiliser sur la problématique des agressions sexuelles (définition, formes, mythes et préjugés, etc.) et de soutenir une approche axée sur l'écoute, l'entraide et le non-jugement. Le prototype a été expérimenté par les jeunes eux-mêmes et environ 300 jeunes du secondaire ont participé à des rencontres. Les commentaires reçus confirment que les objectifs de sensibilisation ont été atteints.

- *Campagne de sensibilisation sur la drogue du viol « Mon party c'est moi qui le fais! »*

La Maison Isa voulait rendre accessible l'information concernant la drogue du viol, démystifier le phénomène auprès du personnel des bars, des personnes intervenantes et des jeunes des Maisons de jeunes et informer les jeunes femmes de leurs droits, tout en soutenant une approche axée sur l'entraide (comment intervenir lors d'une confidence d'agression sexuelle). La campagne a permis d'actualiser le sujet et d'obtenir une plus grande attention des médias sur le phénomène. Deux affiches ont été réalisées, l'une porte un message s'adressant aux femmes et l'autre, aux hommes. Un sous-verre arborant le slogan « Mon party, c'est moi qui le fais! » a été distribué et informe les gens sur les effets de la drogue du viol ainsi que les ressources d'aide de la région. L'organisme a visité plus de 50 bars à Ville Saguenay, 7 Maisons de jeunes (il a

joint 60 jeunes) et 250 étudiants et étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il a offert de la formation à une quarantaine de personnes intervenantes de Maisons de jeunes et à une quinzaine de moniteurs de l'École de langue du Saguenay.

- *Marche mondiale des femmes*

M^{me} Julie Sheink a présenté un DVD conçu expressément pour la Journée régionale Égalité, afin de faire connaître les revendications des femmes lors de la Marche mondiale, laquelle fait un arrêt dans la région. À travers la présentation des revendications québécoises et les animations d'ateliers d'éducation populaire, la Marche mondiale des femmes est l'occasion de sensibiliser la population à propos de différents enjeux touchant particulièrement les femmes. Les revendications québécoises portent sur quatre champs d'action en lien avec l'international : le bien commun et l'accès aux ressources, le travail et l'autonomie économique des femmes, la violence faite aux femmes, la paix et la démilitarisation. Au Québec, un cinquième champ d'action a été ajouté, soit les droits des femmes autochtones. Les enjeux visent tous l'amélioration de la condition des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes. Parmi les partenaires, on note les femmes autochtones de Mashteuiatsh, Portes Ouvertes sur le Lac, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et, bien sûr, tous les groupes membres de Récif 02.

Le portrait actualisé des femmes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

M^{me} Christine Chabot, responsable des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale au bureau régional du Conseil du statut de la femme, a présenté le portrait de la réalité des femmes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.placealegalite.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Autonomie économique	Revenu des femmes moins élevé que celui des hommes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer le travail vers l'équité salariale. ▪ Améliorer les conditions de travail (p. ex. : salaire, horaires) des métiers traditionnellement féminins. ▪ Revoir la valeur sociale accordée à certains emplois et le salaire offert (p. ex. : infirmières comparativement aux commis de la Société des alcools du Québec [SAQ]). ▪ Présenter des modèles aux étudiantes dans des métiers non traditionnels. ▪ Agir de concert avec des organismes pour permettre l'intégration des femmes dans des métiers non traditionnels. ▪ Diversifier et maintenir les femmes dans les métiers non traditionnels. ▪ Offrir des programmes de formation arrimés aux domaines de travail favorables aux femmes, bien rémunérés. ▪ Soutenir l'entrepreneuriat féminin. ▪ Travailler sur les causes du temps partiel pour mieux contrer le phénomène si ce n'est pas sur une base volontaire.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<p>Conséquences de la maternité</p> <p>Cercle de la pauvreté : plus on est pauvre, moins on est en santé, plus on est isolé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser le rôle du père pour permettre aux femmes d'être plus sur le marché du travail, entre autres, par des campagnes de sensibilisation. ▪ Inciter les employeurs à s'adapter à la parentalité (hommes et femmes). ▪ Sensibiliser les femmes au retrait préventif. ▪ Reconnaître le travail invisible des femmes. ▪ Offrir un nombre de places suffisantes en garderie. ▪ Briser l'isolement en favorisant des mesures de solidarité plus concrètes, notamment par des offres de maisons bi-générationnelles, une vie de quartier, des coopératives, etc. ▪ Soutenir l'achat de maisons pour les femmes monoparentales. ▪ Mettre fin à la discrimination contre les femmes autochtones. ▪ Alléger le fardeau fiscal des particuliers et augmenter celui des entreprises. ▪ Offrir du transport en commun adéquat. ▪ Offrir du logement de qualité à prix raisonnable. ▪ Obtenir un plus grand taux de diplomation.
Participation des femmes dans les instances dirigeantes	Manque d'intérêt des jeunes et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et démystifier les milieux décisionnels pour inciter les jeunes et les femmes à s'y engager. ▪ Faire participer les jeunes dès l'école. ▪ Sensibiliser les instances pour favoriser la relève et son engagement (p. ex. : mesures financières, mentorat) ▪ Soutenir la relève (vision nouvelle) grâce à des guides

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<p>Manque de moyens financiers pour aller en politique ou y demeurer</p> <p>Manque de confiance en soi</p> <p>Manque de volonté politique pour instaurer une véritable parité</p>	<p>féminins et à du mentorat.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter des modèles aux jeunes. ▪ Adapter les structures pour que les femmes s'engagent davantage (p. ex. : heures de réunion, garderies). ▪ Développer une approche commune, une alliance entre les femmes qui se présentent pour devenir des élues municipales, et prévoir une stratégie régionale. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des mesures financières incitatives pour que les personnes qui s'engagent, ou celles qui souhaitent s'engager, puissent le faire. ▪ Créer une fondation pour aider ou soutenir les femmes en politique. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir du mentorat. ▪ Organiser du réseautage entre les femmes. ▪ Encourager celles qui sont là (maintien). ▪ Développer le leadership et une plus grande confiance en soi chez les jeunes filles. ▪ Inciter les femmes présentes au sein des C. A. à se préoccuper de leur propre relève comme le font les hommes qui désignent leurs dauphins. ▪ Faire valoir les bons coups. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des comités femmes influents dans chacune des municipalités. ▪ Légiférer pour permettre la discrimination positive dans les instances dirigeantes (p. ex. : en instaurant des quotas minima de femmes au sein de ces instances). ▪ Légiférer pour obliger les diverses instances et les entreprises à accommoder les personnes qui s'engagent,

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
		<p>en facilitant par exemple la conciliation travail-famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Regarder ailleurs pour voir d'autres modèles que les modèles patriarcaux. ▪ Former des instances parallèles. ▪ Limiter la durée des mandats. ▪ Mettre en valeur la parité à tous les niveaux : hommes, femmes, jeunes, aînées (p. ex. : les femmes dans les églises). ▪ Financer une campagne majeure de sensibilisation pour accroître le nombre de femmes dans les instances dirigeantes.
Qualité de vie	Difficulté de concilier travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les hommes à une plus grande participation, donc une plus grande responsabilisation dans la famille, afin d'avoir une qualité de vie partagée et la préservation de l'autonomie économique de la femme. ▪ Sensibiliser les hommes dans les métiers traditionnellement masculins et les employeurs à la conciliation travail-famille. ▪ Adapter les services (p. ex. : service de garde en milieu de travail et garderies 24 heures pour les personnes qui travaillent de nuit). ▪ Choisir la famille comme priorité et adapter nos choix de société en conséquence, dont notre milieu de travail, et ce, autant pour l'homme que pour la femme. ▪ Étendre le concept des horaires souples à plus d'entreprises. ▪ Élargir la conciliation travail-famille pour inclure la vie personnelle (et non seulement familiale) et le travail. ▪ Revoir l'organisation du travail pour le rendre plus souple.

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine et la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par Récif 02. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

Cette tribune d'information et d'échanges sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, en souhaitant qu'elle inspire d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*